



Certificat

Pilotage d'opérations d'aménagement

85

Heures

 **École des Ponts**
Formation Continue
Construire les mondes de demain



Certificat

Délivré par l'École nationale des
ponts et chaussées - Institut
Polytechnique de Paris

Certificat Pilotage d'opérations d'aménagement



Contexte

Ce certificat s'adresse à des professionnels qui assurent l'ensemble des tâches d'une opération d'aménagement, depuis les phases de pré-programmation jusqu'à l'achèvement. Il fournit les méthodes et des outils pour conduire une opération d'aménagement complexe en couvrant les champs techniques, juridiques, administratifs et commerciaux.

Publics et compétences visés

Pour s'assurer du niveau, de la motivation et de l'adéquation entre le programme et le projet professionnel des candidats, les candidatures se font sur dossier comprenant :

- les formations (initiales et continues) suivies par le candidat ;
- l'expérience professionnelle ;
- et une lettre de motivation.

Ponts Formation Conseil vise un public composé de candidats de qualité présentant le profil suivant :

- Formation de niveau Bac+5 en urbanisme et aménagement ;
- Et/ou 5 ans d'expérience en collectivité, bureaux d'études, SEM, agences d'urbanisme, OPH, opérateurs privés (lotisseurs, promoteurs...), CCI. ...

De manière plus ponctuelle, des candidats dont le profil ne correspond pas à ce descriptif peuvent être admis si leur niveau de qualification, d'expérience et de motivation le justifie.

Encadrement pédagogique

Chaque session de formation est coordonnée et animée par un/des experts renommés, choisis pour :

- Leur niveau d'expertise reconnue dans ce domaine ;
- Leur expérience professionnelle leur permettant de développer de manière très concrète et opérationnelle les connaissances et méthodes de travail ;
- Leur qualité pédagogique.

L'ensemble du certificat est coordonné par une équipe d'experts qui valide les candidatures reçues, élabore les exercices d'évaluation, estime les travaux réalisés et émet un avis sur la délivrance du certificat.

Le certificat est délivré par le Conseil d'Enseignement et de Recherche de l'École nationale des ponts et chaussées.

Certificat Pilotage d'opérations d'aménagement



POURQUOI SUIVRE NOTRE FORMATION CERTIFIANTE ?

Bénéficiez de la certification École nationale des ponts et chaussées

Ce certificat vous donne accès à un diplôme de l'École des Ponts. Il vous assure une formation et une opérationnalité immédiate, une ouverture d'esprit, des connaissances pluridisciplinaires, du conseil et l'accès à un réseau professionnel.

Avancer et évoluer

Notre cursus de formation vous permet de consolider vos connaissances et faire valider vos compétences par des experts.

Revisiter vos pratiques et les enrichir

Grâce à sa structure, notre formation certifiante facilite l'échange entre participants tout au long de l'année. À travers le travail en groupe et les liens noués de manière plus informelle, il s'agit pour nos candidats de développer leur réseau dans le domaine de l'aménagement et d'apprendre d'exemples tirés d'autres contextes professionnels, ce qui est facilité par la diversité des profils.

Apprendre d'experts reconnus

Les sessions de formation sont coordonnées et animées par des experts confirmés, choisis pour leur niveau d'expertise reconnue dans ce domaine, leur expérience professionnelle et leur qualité pédagogique.

Nouveautés 2026 – Notre certificat évolue !

En 2026, notre certificat fait peau neuve :

- "Montage d'opérations d'aménagement" devient "Piloter une opération d'aménagement". Un nouveau nom qui reflète mieux l'objectif de la formation : maîtriser l'ensemble du déroulement d'une opération d'aménagement.
- Pour le rendre encore plus accessible tout en assurant le même niveau d'exigence de qualité, plusieurs évolutions entreront en vigueur dès 2026 :
 - Deux formats au choix :
 - 100 % présentiel
 - Hybride (moitié présentiel, moitié distanciel)
 - Durée réduite : 109 heures en 2025 → 85 heures en 2026
 - Nouveaux tarifs 2026 : **Session en présentiel : 5 900 € HT** **Session en distanciel : 5 720 € HT**

Certificat Pilotage d'opérations d'aménagement



Certificat
Délivré par l'École nationale des
ponts et chaussées - Institut
Polytechnique de Paris



Les 6 modules de la formation

85 h

1 Construire les bases du projet : Programmation urbaine / Conception du projet d'aménagement - 3 JOURS

- Comprendre les enjeux et la démarche de la programmation urbaine ;
- Appréhender les contraintes à prendre en compte : stratégie urbaine, prospective, contraintes techniques et financières et les partenaires à associer ;
- Identifier les besoins en ingénierie et études spécifiques ;
- Acquérir les fondamentaux d'une démarche de projet urbain ;
- Mener à bien les études et apprécier les objectifs, contraintes et risques en vue d'une définition pérenne du projet.

2 Choisir parmi les procédures d'aménagement - 2 JOURS

- Distinguer les procédures dans la totalité de leurs aspects : juridiques, urbanistiques, fiscaux et financiers ;
- Déterminer la procédure opérationnelle la mieux adaptée aux opérations concernées.

3 Optimiser le montage opérationnel et financier d'un projet d'aménagement - 2 JOURS

- Sécuriser toutes les phases du montage d'un projet d'aménagement ;
- Identifier et comprendre les règles et mécanismes de base financiers, fiscaux et comptables ;
- Savoir élaborer les documents de pilotage financier de l'opération ;
- Savoir analyser un bilan d'opération.

4 Planifier et sécuriser le déroulement d'un projet d'aménagement - 2 JOURS

- Recenser les principales procédures et études applicables et leur chaînage ;
- Comprendre les choix stratégiques possibles pour le maître d'ouvrage et leurs implications pour le projet ;
- Sécuriser le déroulement du projet sur les plans réglementaire et juridique ;
- S'approprier les principaux enjeux de pilotage et de planification.

5 Elaborer la stratégie foncière d'une opération d'aménagement - 2 JOURS

- Appréhender les moyens de l'anticipation stratégique foncière d'une opération ;
- Identifier l'ensemble des dispositifs de la maîtrise foncière, leur portée juridique, leur incidence stratégique ;
- Planifier chronologiquement les procédures de libération des emprises.

6 Commercialiser son opération d'aménagement en intégrant les règles du marché - 1 JOUR

- Commercialiser son opération d'aménagement en intégrant les règles du marché
- Identifier le contenu d'une étude de marché immobilier ;
- Appréhender le contenu d'une démarche marketing et de commercialisation ;
- Maîtriser les outils de management et de suivi de la commercialisation.

Certificat Pilotage d'opérations d'aménagement



Certificat Online
Délivré par l'École nationale des
ponts et chaussées - Institut
Polytechnique de Paris



Dispositions pour les personnes en situation de handicap

Particulièrement attentif à l'accessibilité de nos formations à tous et à l'intégration des personnes en situation de handicap, nous vous proposons d'adresser un mail aux services.generaux@fc-enpc.fr afin d'étudier les alternatives possibles.

Informations pratiques :

Coût du certificat

Pour l'ensemble des 6 modules de formation, les évaluations et les frais administratifs, le coût du certificat est de 5 900 € HT pour la session en présentiel et de 5 720 € HT pour la session en distanciel (Tarif 2026).

Financements mobilisables :

- Plan de développement des compétences sur fond propre en interne ;
- Autres dispositifs des OPCO en fonction de l'effectif de la structure ;
- Auto-financement et demande d'une participation au reste dû par France Travail avec l'accord de votre conseiller.

N'hésitez pas à contacter nos équipes qui vous conseilleront sur les différents dispositifs de financement possibles.

Ponts Formation Conseil est certifié Qualiopi.



Pour télécharger le dossier de candidature :

Scannez ICI

Ou

Cliquez ICI



Votre contact

Stefanie TALLEY

Cheffe de produit

Tel : 06 80 15 95 02

Email : stefanie.talley@fc-enpc.fr